



AGRICULTURE

Roanne



Agglo



L'AGGLO ET SON TERROIR : UNE GRANDE HISTOIRE D'A... GRICULTURE !

Particulièrement attaché au monde agricole, Roannais Agglomération met en place différentes actions pour promouvoir nos produits du terroir, mais également nos agriculteurs et leurs savoir-faire.

Publié le 17 décembre 2018

Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page



Outils



Steak hachés surgelés : une offre élargie

Roannais Agglomération a négocié un partenariat avec Promocash. Dorénavant, l'enseigne est en charge de la livraison des steaks dans les 14 petites et moyennes surfaces* qui les commercialisent déjà. De plus, Promocash les propose dans son magasin en conditionnement de 6 kg et en deux formats : 100g et 150g. « Un succès de plus pour le steak haché surgelé 100% charolais roannais », se réjouit Marcel Augier, conseiller communautaire délégué à l'agriculture. Et de rappeler : « Nous restons également ouverts à la restauration collective. »

Ferme des Millets : deux

nouveaux exploitants

La ferme des Millets, située à Ouches, est la propriété de Roannais Agglomération. Afin d'aider les exploitants qui souhaitent se lancer, l'association Etamine, gestionnaire du site, met à leur disposition, sur une durée limitée, les bâtiments et des terrains agricoles. La ferme accueille actuellement un éleveur et un maraîcher qui seront rejoints prochainement par un nouveau maraîcher et une personne qui proposera fruits et légumes secs.

Fête du Charolais : un concours national en 2019

Plus de 10 000 personnes se sont rendues à la 26e Fête du Charolais les 20 et 21 octobre. Fort de ce succès, l'événement accueillera du 27 au 29 septembre 2019, pour la première fois, le National Charolais. Un concours organisé par le Herd Book qui regroupera environ 500 animaux adultes charolais !

Ruches : une expérimentation auprès de dix agriculteurs

Afin de sensibiliser le monde agricole à l'apiculture, Roannais Agglomération a lancé une expérimentation auprès de dix agriculteurs. Deux ruches pleines ont été installées en 2018 sur chaque exploitation volontaire. Deux possibilités : soit l'agriculteur – ou une personne de son entourage – suivait une formation dispensée par l'association l'Abeille Roannaise pour pouvoir s'occuper des ruches, soit un apiculteur amateur s'en chargeait. Les agriculteurs se sont également

engagés à suivre une formation par la Chambre d'agriculture de la Loire sur les pratiques culturales adaptées et à semer un demi-hectare de plantes mellifères (plantes dont le nectar peut être transformé en miel par les abeilles).



[SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE](#)



